



## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 39265 B1** (51) Cl. internationale : **B60R 21/06**

(43) Date de publication :  
**30.04.2018**

---

(21) N° Dépôt :  
**39265**

(22) Date de Dépôt :  
**16.04.2015**

(30) Données de Priorité :  
**06.06.2014 DE 102014008526**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP 15001132.8

(71) Demandeur(s) :  
**Nölle-Pepin GmbH & Co. KG., Am Damm 8 58332 Schwelm (DE)**

(72) Inventeur(s) :  
**Emde, Marc**

---

(54) Titre : **FILET DE SÉPARATION ET/OU DE RETENUE**

(57) Abrégé : Un réseau de séparation et / ou de maintien (1) comporte une partie de réseau élastique (2) dont les mailles ou mailles (11) sont formées par des parties extrudées (7, 8) s'étendant de manière mutuellement inclinée et ayant chacune une pluralité de brins (9, 10) et un élément de bord élastique (3) disposé au moins au niveau d'une partie du bord du bourrelet net. Dans le cas du filet de séparation et / ou de maintien (1) selon l'invention, les treillis ou rainures (11) forment des brins nets (12) en fonction de leur disposition dans la maille (2) conçue pour que le bord élastique (3) - et / ou le filet de maintien dans l'état assemblé de celui-ci ne présente qu'un jeu très faible ou nul.

REVENDEICATIONS

1. Filet de séparation et/ou de retenue avec une partie tissée de filet (2) dont les mailles ou losanges de filet (11) sont formés par des ensembles de corde (7,8) inclinés l'un par rapport à l'autre, comportant respectivement plusieurs cordes de filet (9,10) et un élément de bord (3) élastique qui est disposé au moins sur une partie de section de la corde tissée, caractérisé en ce que les sections de corde de filet (12) constituant les mailles ou losanges de filet (11) sont configurées en fonction de leur disposition dans la partie tissée de filet (2) de telle sorte que l'élément de bord élastique (3) du filet de séparation et/ou de retenue (1) ne comporte à l'état monté de celui-ci qu'un très faible fléchissement ou pas du tout, les sections de corde de filet (12) s'entrecroisant en fonction de leur disposition dans la partie tissée de filet (2) en ce qui concerne la composition de leur matériau et/ou en ce qui concerne l'application de contrainte à laquelle elles sont soumises lors de la fabrication de la partie tissée de filet (2).
2. Filet de séparation et/ou de retenue selon la revendication 1, dont les sections de corde de filet (12) s'entrecroisent en ce qui concerne la quantité de matériau utilisée pour celles-ci en fonction de leur disposition dans la partie tissée de filet (2).
3. Filet de séparation et/ou de retenue selon la revendication 1 ou 2 avec plusieurs éléments de bordure élastiques (3), qui comportent tous à l'état monté du filet de séparation et/ou de retenue un très faible fléchissement ou pas du tout.

4. Filet de séparation et/ou de retenue selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 pour lequel les parties de section du bord tissé de filet non dotées d'au moins un élément de bordure élastique (3) sont dotées d'au moins une partie de bordure comparativement rigide.
  
5. Filet de séparation et/ou de retenue selon la revendication 4 pour lequel des éléments de transition (5,6) sont disposés entre au moins un élément de bordure élastique (3) et au moins un élément de bordure (4) comparativement rigide.